MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

BURKINA FASO -*-*-*-*-

**_*_

Unité – Progrès – Justice

SECRETARIAT GENERAL
_*-*-*-*-

INSTRUCTIONS RELATIVES AU STAGE PRATIQUE DES ELEVES-ENSEIGNANTS/ELEVES-ENSEIGNANTES DES ECOLES DE FORMATION DES ENSEIGNANTS/ENSEIGNANTES DU PRIMAIRE DANS LES CIRCONSCRIPTIONS D'EDUCATION DE BASE (CEB)

ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019

PREAMBULE

Le stage pratique des élèves des écoles de formation des enseignants/enseignantes du primaire s'étend du **15 septembre 2018 au 28 février 2019**. Il s'inscrit uniquement sous la forme intitulée : **stage de pratique accompagnée**, c'est-à-dire d'observations et de conduites de leçons effectuées sous la tutelle de l'enseignant-conseiller/l'enseignante-conseillère et / ou du directeur / de la directrice de l'école.

Les présentes instructions sont élaborées pour permettre aux élèves-enseignants/ élèves-enseignantes du primaire de tirer le meilleur parti de leur séjour en circonscription. Elles sont également conçues à l'attention de l'ensemble des acteurs/actrices intervenant dans la mise en œuvre du stage de pratique accompagnée.

Elles sont structurées de la manière suivante :

- 1. Objectifs du stage;
- 2. Déroulement du stage ;
- 3. Rôle des différents acteurs/différentes actrices.

I. OBJECTIFS DU STAGE DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE :

Le stage **de pratique accompagnée** qui se déroule en circonscription devra permettre aux stagiaires de/d':

- s'imprégner de l'organisation administrative, matérielle et pédagogique des écoles et /ou des centres ;
- adapter les savoirs académiques (niveau d'études des stagiaires) et disciplines scolaires (contenus scolaires à dispenser à des élèves) ;
- s'approprier les contenus des programmes et les méthodologies des disciplines enseignées à l'école primaire ;
- observer des séquences pédagogiques conduites par des enseignants-conseillers / enseignantes-conseillères ;

- s'exercer à la pratique classe (préparation et conduite de leçons d'essai) ;
- repérer les difficultés rencontrées par les élèves d'une part et par les enseignants/enseignantes d'autre part dans les apprentissages ;
- rechercher, développer ou créer des situations pédagogiques individuelles ou de groupes propres à surmonter ces difficultés ;
- travailler en équipe pour apprécier la nécessité de la formation et ses enjeux culturels, sociaux et économiques (place et rôle des conseils d'enseignants/enseignantes, des stages, des sessions de formation et des conférences pédagogiques);
- se familiariser avec l'organisation et le fonctionnement du sous-système éducatif et les innovations pédagogiques qui y sont appliquées.

II- DEROULEMENT DU STAGE

2.1 Structuration

Le séjour des stagiaires sera de 23 semaines y compris les congés scolaires mais les activités pédagogiques de stage se dérouleront en 21 semaines effectives; le travail est structuré en trois (03) phases comme suit :

Phase 1: PRISE DE CONTACT, OBSERVATION DE LA RENTREE ADMINISTRATIVE : 02 semaines.

Ces deux (2) semaines doivent permettre au /à la stagiaire de se familiariser avec la structure-école : prise de contact avec le milieu scolaire, informations sur l'organisation administrative et pédagogique de l'école et de la classe.

Phase 2: OBSERVATIONS, ESSAIS ET ENTRETIENS: 17 semaines

Une fois dans les classes, le/la stagiaire observe le/la titulaire de la classe pendant deux (2) semaines. Les deux semaines suivantes, il/elle s'exerce à la pratique. Chaque soir, le/la titulaire de la classe se rend disponible pour s'entretenir avec le/la stagiaire. Il/elle se prête à ses questions, lui donne des conseils pour sa pratique et lui apporte tout son appui.

Phase 3: BILAN ET FINALISATION DU RAPPORT DE STAGE : 02 semaines

A l'issue du stage pratique, les enseignants-conseillers/enseignantes-conseillères, le directeur/la directrice d'école et les encadreurs/encadreures pédagogiques de la circonscription doivent faire un bilan avec les stagiaires. Ce bilan permettra à ces derniers de finaliser leurs rapports.

2.2 Chronogramme du déroulement du stage de pratique accompagnée

Périodes	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1 / CM2
15 au 30 septembre 2018 (2 semaines)	Observations de la rentrée administrative : 1. Prise de contact avec l'équipe enseignante, le milieu scolaire et son environnement.				
1 ^{er} octobre 2018 au 02 février 2019 (soit 15 semaines)	déroulement du 15 sta 3 stag cinq (\$ Obser conse Essai semai ✓ 1ère et l 'er leç cha ✓ 2èm l'er leç cha	giaires maximiaires par classon de la vation de la illère pendant des trois (3) nes par classon semaine : par es autres obsinseignant-conons; Si le/la aque jour deux es es autres obsinseignant-conons; Si le/la aque jour trois es semaine, cha aque jour trois es semaine, cha es semaine es semaine, cha es semaine, cha es semaine, cha es semaine, cha es semaine es semaine, cha es semaine es semaine, cha es semaine,	num par école de see au maximu trois (3) stagiai de deux (02) sem et a servent pour mi seiller/l'enseign stagiaire est estagiaire estagiaire estagiaire estagiaire estagiaire estagiaire e	l'application; m pour une éco res; l'enseignant-co aines; ndant trois (3) des stagiaires p ieux contribuer a ante-conseillère seul € dans la des stagiaires p ante-conseillère seul € dans la des stagiaires p ante-conseillère seul € dans la	es et proposition du ole à six (6) classes, soit onseiller/ l'enseignante-semaines soit cinq (5) orésente deux (2) leçons à la séance d'entretien; e présente les autres classe, il/elle présente résente trois (3) leçons; e présente les autres classe, il/elle présente ute une journée.

04 au 16 février 2019 (2 semaines)	Consolidation dans une classe ou plusieurs classes pour deux (02) semaines et observation au CM2. Au cours de la première semaine de fixation, les stagiaires se remplaceront par groupe pour l'observation au CM2 sans pratique pendant cinq jours, soit un groupe par jour ;
18 au 28 février 2019 (2 semaines)	Bilan et finalisation du rapport.
1 ^{er} au 03 mars 2019	Retour des stagiaires dans leurs écoles de formation.
04 au 30 mars 2019	Préparation et déroulement du CEAP.

<u>NB</u> : cette répartition peut être adaptée en fonction du nombre des stagiaires ou du type d'école (classique bilingue, CEBNF).

Semaines 1	Observation	Observation	Observation	Observation	Observation de
et 2	de la rentrée	de la rentrée	de la rentrée	de la rentrée	la rentrée
et Z	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
Semaine 3	Observations	Observations	Observations	Observations	Observations
Semanie 3	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
Semaines 4	Essai	Essai	Essai	Essai	Essai
et 5	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
Semaine 6	Observations	Observations	Observations	Observations	Observations
Semanie 0	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 1
Semaines 7	Essai	Essai	Essai	Essai	Essai
et 8	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 1
Semaine 9	Observations	Observations	Observations	Observations	Observations
Semaine 9	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 1	Groupe 2
Semaines 10	Essai	Essai	Essai	Essai	Essai
et 11	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 1	Groupe 2
Semaine 12	Observations	Observations	Observations	Observations	Observations
Semanie 12	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Semaines 13	Essai	Essai	Essai	Essai Groupe	Essai
et 14	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 1	2	Groupe 3
Semaine 15	Observations	Observations	Observations	Observations	Observations
Semante 15	Groupe 5	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4

Semaines 16	Essai	Essai	Essai	Essai Groupe	Essai		
et 17	Groupe 5	Groupe 1	Groupe 2	3	Groupe 4		
Semaine 18	-Consolidation	-Consolidation	-Consolidation	-Consolidation	-Consolidation		
et 19	-Observations	-Observations	-Observations	-Observations	-Observations		
et 19	au CM2 (1jour)	au CM2 (1jour)	au CM2 (1jour)	au CM2 (1jour)	au CM2 (1jour)		
Semaines 20	Bilan et finalisation du rapport						
et 21	Bilaii et ililaiisation du rapport						
1 ^{er} au 03	Retour dans les écoles de formation						
mars 2019	Retour dans les ecoles de formation						

<u>NB</u>: Ce chronogramme proposé à titre indicatif sera adapté selon les réalités administratives et pédagogiques de chaque type d'école (classique, bilingue, CEBNF).

2. 3. L'évaluation du/de la stagiaire

A l'issue du stage pratique, l'élève-enseignant/l'élève-enseignante du primaire sera évalué par l'équipe enseignante de l'école à partir de la grille d'appréciation élaborée à cet effet (cf. annexe).

L'évaluation s'appuie sur l'observation de leçons ou d'activités réalisées par le/la stagiaire dans les classes et sur sa conduite générale durant le stage. Le suivi doit permettre d'évaluer la capacité du/de la stagiaire à :

- élaborer un plan d'action pédagogique (préparation de la classe, élaboration de PAI, PAC, etc.);
- préparer une situation d'apprentissage adaptée à un objectif et à un public déterminé :
- comprendre et maîtriser les phénomènes relatifs à :
 - o la gestion des situations relationnelles dans la classe ;
 - o la régulation du déroulement d'une situation d'apprentissage ;
 - l'évaluation des apprentissages ;
 - l'aide méthodologique au travail de l'élève ;
 - la connaissance du système éducatif ;
 - o l'implication du/de la stagiaire dans les activités éducatives de l'établissement.

Deux notes seront attribuées :

- l'une relative aux compétences professionnelles (savoirs, savoir-faire) ;
- l'autre relative à la conduite (savoir-être).

Les notes définitives seront attribuées par le chef/la cheffe de circonscription à partir des propositions de l'équipe pédagogique de l'école.

Celui-ci/celle-ci les acheminera sous pli confidentiel au Directeur Général de l'école de formation concernée par le biais d'un/une stagiaire et ce, dès la fin du stage.

NB: Toute note inférieure à 10/20 ou supérieure à 17/20 sera assortie d'éléments d'appréciation détaillés pour justifier la note.

Les notes attribuées par l'équipe-école et entérinées par le/la CCEB constituent les notes de la pratique.

III. ROLE DES DIFFERENTS ACTEURS

3.1 Rôle des encadreurs pédagogiques

3.1.1 Affectation des stagiaires dans les écoles d'application.

Dès réception de la liste des stagiaires, le/la CCEB doit programmer une rencontre avec les élèves-enseignants/élèves enseignantes pour échanger sur leur affectation dans les écoles d'application.

Le/la CCEB doit tenir compte autant que possible du lieu de résidence du stagiaire pour son affectation dans une école afin de minimiser les coûts de déplacement, sans toutefois dépasser le quota de quinze (15) élèves-enseignants/élèves enseignantes par école d'application.

Il/elle doit afficher à l'inspection la note portant affectation des stagiaires dans les écoles.

3.1.2 Suivi sur le terrain

Le/la chef/cheffe de Circonscription et le/la Conseiller/conseillère Pédagogique Itinérant/itinérante sont les premiers responsables de la formation pratique des élèves-enseignants/ élèves enseignantes. Par conséquent, ils/elles veilleront à :

- rencontrer les stagiaires dès leur arrivée dans la circonscription en vue d'un échange sur l'organisation de leur séjour et les enjeux du stage pratique de la classe;
- rencontrer les directeurs/directrices d'école et les enseignants-conseillers/ enseignantes-conseillères en début de stage pour une lecture et une compréhension univoque des instructions relatives au stage pratique et en fin de stage pour le bilan;
- observer les stagiaires en situation de classe et leur prodiguer des conseils ;
- rester disponibles à l'endroit des élèves-enseignants/ élèves enseignantes en vue d'instaurer un climat de confiance propice à un travail fructueux ;

- valider les notes attribuées au / à la stagiaire par l'équipe-école ;
- tenir une rencontre en fin de stage avec les directeurs/directrices d'écoles d'application pour faire le bilan.

3.2. Rôle des directeurs/directrices d'école et des enseignants-conseillers/ enseignantes-conseillères

3.2.1 : Organisation du stage pratique

Il est nécessaire que l'équipe enseignante s'organise afin que dans chaque classe, l'effectif des stagiaires n'excède pas trois (3). Il est indispensable que le/la stagiaire observe dans toutes les classes et pratique dans toutes les disciplines du CP1 au CM1.

3.2.2 : Le suivi du stagiaire

- Le directeur/la directrice de l'école veillera en collaboration avec les enseignantsconseillers/enseignantes-conseillères à ce que le/la stagiaire dispose du matériel et de la documentation nécessaire pour les préparations des leçons.
- L'enseignant-conseiller/l'enseignante-conseillère visera régulièrement le cahier de préparations de l'élève-enseignant/élève-enseignante, fera ses observations et donnera ses conseils, le tout consigné dans un cahier d'observations ouvert à cet effet.
- L'enseignant-conseiller/l'enseignante-conseillère assistera obligatoirement aux leçons d'essai présentées par le/la stagiaire. Le directeur/la directrice peut également assister à ces leçons.
- En fin de journée, l'enseignant-conseiller/l'enseignante-conseillère s'entretiendra avec le/la stagiaire en vue des réajustements éventuels.
- Une fois par semaine, de préférence à la fin, le directeur/la directrice et son équipe pédagogique rencontreront les stagiaires pour des échanges, conseils et encouragements.
- Le directeur/la directrice adressera au chef / à la cheffe de circonscription un rapport portant sur le déroulement du stage pratique.

<u>N.B</u>: Le / la stagiaire ne devra en aucun cas être abandonné(e) à lui-même ou à ellemême pendant les moments d'essai.

3.3 Rôle des élèves-enseignants / élèves-enseignantes

A l'école de formation, les élèves-enseignants/élèves-enseignantes ont reçu les documents et informations nécessaires pouvant leur permettre de découvrir la vie de l'école. Ils/elles doivent par conséquent :

- suivre les instructions de leurs directeurs/directrices d'école ;
- observer les leçons dispensées par les enseignants-conseillers/enseignantes conseillères;
- s'exercer à la pratique classe ;

- rédiger leur rapport de stage.
- Ils/elles doivent participer à toutes les activités de la circonscription et témoigner du respect aux encadreurs/encadreures pédagogiques, aux enseignants/enseignantes, aux élèves et aux partenaires de l'école.
- Le rapport de stage sera déposé par chaque stagiaire auprès de la direction générale de l'école de formation dont il/elle relève dès la 1ère semaine de la reprise des cours.

3.4. Rôle des formateurs/formatrices des écoles de formation

Avant le départ des élèves- enseignantes/enseignants pour le stage pratique, chaque établissement de formation organisera un entretien préparatoire à leur intention, au cours duquel ceux- ci recevront les documents, les informations et les conseils nécessaires au bon déroulement du stage pratique et de leur séjour dans les écoles.

Durant la période de stage pratique, chaque ENEP en collaboration avec les EPFEP de sa zone de suivi d'encadrement, a pour charge d'organiser les formateurs/formatrices afin d'assurer le suivi-appui-conseil.

Ce suivi appui-conseil consistera à :

- s'entretenir avec les responsables des structures déconcentrées du MENA (DREPPNF, DPEPPNF) et les encadreurs/encadreures pédagogiques de terrain (CCEB, Conseillers / conseillères Pédagogiques, DE);
- s'entretenir avec les enseignants-conseillers/enseignantes-conseillères ;
- s'entretenir avec les stagiaires ;
- établir un rapport de suivi.

La qualité des sortants/sortantes des écoles de formation dépendra du sérieux avec lequel chaque acteur/actrice s'acquittera de son rôle.

Ouagadougou, le

Le Secrétaire Général

Pr Kalifa TRAORE
Chevalier de l'Ordre National

ANNEXES

GRILLE D'APPRECIATION DU STAGIAIRE

I	IDENTIFICATION DU STAGIAIRE	
Non	ı:Prénom (s)	Sexe :
Date	et lieu de naissance	
Eco	le de formation d'origine :	
Pro	notion :	
Stat	ut : Boursier/boursière	Non boursier/boursière
Nive	au d'étude : Groupe	sanguin : Antécédents médicaux :
	. <u>IDENTIFICATION DU LIEU DE STA</u>	<u>AGE</u>
DRE	PPNF:DPEPPNF:	CEB
Eco	e de :	
Péri	ode du stage : du	au
<u>N.B</u>	enseignants-conseillers/enseignantes	par le directeur/la directrice et l'ensemble des s-conseillères de l'école d'accueil et transmise à de la circonscription pour appréciation finale.

III. GUIDE DE NOTATION

Très insuffisant	Insuffisant	Passable	Assez bien	Bien	Très bien
0 à 6 pts	7 à 9 pts	10 à 11 pts	12 à13 pts	14 à 16 pts	17à 20 pts

IV. Appréciation de la pratique-classe

Etapes	Eléments d'appréciation	Note proposée / 20	Observations
	Formulation des objectifs	/ 20	
	Documentation et matériel	/ 20	
Préparation de la	Présentation	/ 20	
classe	Maîtrise des contenus disciplinaires	/ 20	
Sous total 1	Moyenne de la préparation de la classe	/ 20	
	Respect des méthodologies	/ 20	
	Techniques d'animation	/20	
	Utilisation de matériel adapté	/20	
Conduite de la	Participation des élèves	/20	
classe	Ambiance de la classe	/20	
	Congruence entre les objectifs et les items d'évaluation	/ 20	
	Respect du temps imparti aux leçons	/ 20	
Sous total 2 Moyenne de la conduite classe		/ 20	
Total général	Moyenne générale de la pratique de la classe	/ 20	

Appréciation de la pratique classe:				
Fait à, le,				
Le Conseil des enseignants/enseignantes	Le Directeur/la Directrice de l'école			

Le Conseil des enseignants/enseignantes (Signature des enseignants – conseillers/enseignantes-conseillères)

Note définitive attribuée par Le Chef / la Cheffe de circonscription

/ 20

Signature et cachet

V. Appréciation de la conduite du stagiaire

Eléments d'appréciation	Note proposée / 20	Observations
Ponctualité et assiduité au cours du stage	/20	
Respect des principes déontologiques	/20	
Tenue vestimentaire et corporelle	/20	
Sens du service public et intérêt porté à la vie de l'école	/20	
Sociabilité	/20	
Moyenne générale de la conduite	/20	

Appréciation de la conduite :						
Appréciations générales (Pratique classe et	Appréciations générales (Pratique classe et conduite du stagiaire)					
Fait àle						
Le conseil des enseignants/es (Signature des maîtres-conseillers)	Le Directeur/la Directrice de l'école					
	Note définitive attribuée par le Chef de circonscription					

Signature et cachet

/ 20

GRILLE D'OBSERVATION D'UNE LECON

A l'usage de l'élève-enseignant / élève-enseignante					
Date :	.Ecole :	Classe :	Discipline :		
Thème :	Titre de la	a leçon :		Durée :	
Matériel :					
Objectifs spécifi	iques :				

Déroulement de la leçon (Méthodologie)	Activités de l'enseignant (e)	Activités des élèves	Observations ou questions
Révision/ pré requis			
Motivation			
Corps de la leçon			
Récapitulation			
Résumé			
Evaluation			

CANEVAS DE PRESENTATION DU RAPPORT DE STAGE PRATIQUE

I.PRESENTATION DE L'ECOLE

Situation géographique, bref historique, nombre de classes, effectifs des enseignants et des élèves, état des locaux....

II. ACTIVITES MENEES A L'ECOLE

2.1. Activités menées

Au plan administratif, au plan pédagogique, activités péri, para et post scolaires :

- a) Activités menées par le directeur / la directrice d'école ;
- b) Activités menées par les enseignants / enseignantes ;
- c) Activités menées par le / la stagiaire.

2.2. Acquis du stage pratique

- 1) Dites en quoi le stage pratique vous a été bénéfique aux plans administratif, pédagogique, moral et social.
- 2) Identifiez et décrivez dans une classe un problème rencontré dans les apprentissages des élèves, puis analysez-le. (causes, conséquences, solutions).

III. <u>DIFFICULTES ET SUGGESTIONS</u>

- 1) Quelles difficultés avez vous rencontrées lors du stage pratique ?
- 2) Comment les avez-vous résolues ?
- 3) Quelles suggestions faites-vous pour l'amélioration des stages à venir ?

<u>N.B</u>: Le rapport de stage est un travail personnel, il est obligatoirement manuscrit. Le rapport doit être bien présenté, lisible, aéré, sans faute, ni surcharges, ni ratures. Lorsque deux (02) rapports présenteront des similitudes prononcées, des enquêtes seront ouvertes et les auteurs pourraient être traduits en conseil de discipline.

ANNEXE4

BAREME DE NOTATION DES CAHIERS DE RAPPORT DE STAGE

Description de l'école : deux (02) points

Activités menées : trois (03) points

Acquis du stage : dix (10) points

Difficultés et suggestions : trois (03) points

Présentation du rapport : deux (02) points